

## SOMMAIRE

**Être accompagné pour créer, entreprendre, se développer...** p. 2-5

**Rénover, louer, acheter, l'agglomération est à votre écoute** p. 6-7

**Le PLUi à vous de jouer !** p. 8-9

**Préserver la ressource en eau** p. 10-11



**Enfance – jeunesse** p. 12

**Les sports olympiques s'exposent** p. 13



**Courir, sauter, nager au Pays de Fontainebleau** p. 14

**Le Grand Parquet, Grand Public** p. 15

## ÉDITO



Après un été marqué par des phénomènes météorologiques extrêmes, nous faisons une fois de plus le triste constat d'une nature qui nous oblige à repenser nos modes de vie. Cela démontre qu'il est vital d'agir plutôt que de subir, qu'il faut faire plus et mieux car le contexte est à l'urgence climatique.

À l'échelle locale, dès 2017, alors que j'étais élu président de notre agglomération naissante, nous avons entamé, avec les élus, les services, en concertation avec les habitants et les partenaires, un vaste programme d'actions qui nous engage pour les décennies à venir. Au travers notamment de notre Projet de Territoire ou encore de notre Plan Climat, nous avons dessiné une « feuille de route » qui met la transition écologique au cœur de toutes nos actions. À ce sujet, je suis satisfait d'avoir su convaincre, lors de notre débat budgétaire 2022, de la nécessité de créer un poste dédié aux problématiques environnementales. Cet agent rejoindra nos services dès le mois de septembre.

Du développement économique au sport en passant par l'urbanisme, l'exemplarité et l'éthique environnementale doivent plus que jamais guider nos actions.

Les entreprises accompagnées via le dispositif PLATO ou celles entrant en pépinière sont pour la majorité engagées dans l'éco-responsabilité. Les créations et reprises d'entreprises ou commerces maintiennent les emplois locaux et génèrent moins de déplacements.

Côté habitat, que vous soyez en recherche d'un logement social, locataire, propriétaire, nos services, en lien avec France Rénov' et l'ADIL, vous conseillent et vous orientent. Des permanences sont organisées dans nos locaux chaque mercredi après-midi.

Vous êtes invités à participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, via un questionnaire, de prochaines réunions publiques afin de co-construire ce document fondateur des années à venir en termes d'urbanisme, d'habitat, de déplacements...

L'engagement écologique de l'agglomération passe aussi par la maîtrise des ressources en eau et la bonne gestion de l'assainissement. Notre site internet vous délivre de nombreuses informations et outils sur cette compétence.

En juillet, l'ensemble des acteurs de #Forêt Belle ont signé la reconduction de la charte qui a permis depuis 2018 de nettoyer nombre de zones polluées par des dépôts sauvages, de mener des actions pédagogiques mais aussi de faciliter les sanctions.

Au Pays de Fontainebleau, le sport rime souvent avec nature. Notre office de tourisme intercommunal consacre à ce titre une exposition en gare de Fontainebleau-Avon que je vous invite à découvrir en ce début de rentrée. Les équipements sportifs intercommunaux sont entretenus, rénovés, animés par nos équipes pour faciliter l'accès au sport. Les Jeux olympiques ne sont pas loin, mettons du sport dans notre quotidien.

Bonne lecture,

**Le Président**  
**Pascal GOUHOURY**

## FOCUS

**PLUi**  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
CONSTRUISSONS ENSEMBLE  
L'AVENIR DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

**Habitat, environnement, économie, patrimoine, agriculture, paysage...**  
Imaginez votre territoire

Donnez-nous votre avis en 5 minutes !  
Via notre questionnaire en ligne !

Pour participer : [PLUI-PAYS-FONTAINEBLEAU.FR](http://PLUI-PAYS-FONTAINEBLEAU.FR)

# Trois nouvelles entreprises en pépinière

En juin dernier, le comité de sélection du Booster a statué pour le soutien au développement de trois entreprises. Elles ont pu s'installer dans les bureaux de la pépinière hébergée au sein du Stop & Work de Fontainebleau.

◆ **Smile for Future** intervient auprès des entreprises et des collectivités pour engager de manière positive leur transition éco-responsable.

Sophie Davidas et Aude Vurcke ont créé et orienté les actions de leur entreprise autour de 3 piliers : la sensibilisation des salariés et des parties prenantes aux enjeux climatiques, la mesure d'impact de l'activité et la mise en place de plans de transformation et de communication personnalisés. Leurs actions sont labellisées par les organismes nationaux référents.

[www.smileforfuture.org](http://www.smileforfuture.org)



◆ **Qbook.io** est une plateforme digitale pour les acteurs européens de la qualité des biens de consommation dans les secteurs du luxe, du textile & habillement et de la maison & loisirs. Après 10 ans d'expérience dans l'informatique de finance puis dans le domaine de l'inspection, Alexis Strippe s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale.

[www.qbook.io/en/](http://www.qbook.io/en/)

**Qbook.io**



◆ **Hybride Digital** a l'ambition de développer une solution permettant aux entreprises de s'autodiagnostiquer, en matière marketing et commercial pour définir et mettre en oeuvre leur plan d'action et leur montée en compétence de manière autonome.

Harry Suivant, son créateur, souhaite faciliter l'accès aux outils digitaux et accompagner les PME.

[www.hybride-digital.fr/agence/](http://www.hybride-digital.fr/agence/)



**Intégrer la pépinière du Booster permet :**



- ◆ de bénéficier d'une aide financière à l'hébergement au sein du Stop & Work de Fontainebleau,
- ◆ d'être accompagné par la chargée de mission Entreprises de l'agglomération,
- ◆ d'intégrer un collectif dynamique,
- ◆ d'avoir accès au réseau économique de l'agglomération.

Contactez Solène Asséré au

06 74 59 28 76 • [economie@pays-fontainebleau.fr](mailto:economie@pays-fontainebleau.fr)

## Financement de créations et reprises : 3 activités du Pays de Fontainebleau financées sur le 1<sup>er</sup> semestre



L'agglomération adhère et contribue au fonds de prêts de l'association **Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne** qui propose des prêts d'honneur à 0% à des créateurs et repreneurs.

L'association accompagne les candidats et s'appuie sur ses membres bénévoles pour qualifier les projets de création, de reprise ou de croissance d'entreprise. Les prêts d'honneur permettent aux porteurs de projet de compléter leur apport personnel et donc d'obtenir un effet de levier auprès des banques. La boulangerie « aux douceurs de la Chapelle » à la Chapelle-la-Reine et M. Lavilla pour l'ouverture de sa pizzeria « Chez Démé », boulevard Magenta à Fontainebleau ont pu bénéficier de ce soutien.

Contact : **Carole CHATEAUROUX**

[carole.chateauroux@initiative-mvs-sud77.fr](mailto:carole.chateauroux@initiative-mvs-sud77.fr)

06 36 16 84 69 • [www.initiative-mvs-sud77.fr](http://www.initiative-mvs-sud77.fr)



L'agglomération apporte également un soutien à l'association de chefs d'entreprises **Réseau Entreprendre Seine-et-Marne** pour ses activités d'accompagnement et de financement par prêts d'honneur de créations et reprises.

L'association s'appuie sur son réseau de chefs d'entreprise pour attribuer les aides et lutter notamment contre la vacance commerciale ou favoriser la revitalisation des centres bourgs.

Ce semestre, le réseau a soutenu la reprise du « Panier de Caroline » à Chailly-en-Bière par M. Chabrier.

Contact : **Eugénie BERNARD**

[ebarnard@reseau-entreprendre.org](mailto:ebarnard@reseau-entreprendre.org)

06 04 59 96 64

[www.reseau-entreprendre.org/seine-et-marne](http://www.reseau-entreprendre.org/seine-et-marne)

# 2<sup>ème</sup> édition : Boostez votre idée d'entreprise engagée !

Le Pays de Fontainebleau poursuit sa politique en faveur du développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et plus largement des entrepreneurs qui placent l'utilité sociale au cœur de leur activité en partenariat avec l'association France Active Seine-et-Marne Essonne.

**FRANCE ACTIVE**

Les entrepreneurs engagés

SEINE-ET-MARNE ESSONNE

Association territoriale d'un réseau national, France Active Seine-et-Marne Essonne œuvre depuis plus de 25 ans sur les deux départements.

L'association accompagne les projets dits « engagés ». Fortement liés à leur territoire,

ces projets, souvent collectifs, mettent l'économie au service d'un enjeu social (lutte contre la précarité, insertion...), local (mobilité...), sociétal (accès à la culture, éducation, numérique...) ou encore d'un enjeu d'avenir (environnement...).

Afin de faciliter le développement de ces activités, les porteurs de projets peuvent être accompagnés par l'association à toutes les phases de leur réflexion (idée, émergence, consolidation et développement) à travers

différents dispositifs d'accompagnement et de financements.

Dans le cadre de ce partenariat, l'agglomération renouvelle cette année le mois d'accompagnement gratuit pour des porteurs de projet d'entreprise engagée avec un ancrage territorial affirmé (tourisme durable, agriculture et alimentation, environnement, tiers-lieu, ...). En 2021, 3 porteurs de projet en avaient bénéficié.

## Dates à retenir



**1** Vous souhaitez en savoir plus sur l'entrepreneuriat engagé et rencontrer France Active ?

Rendez-vous le **mardi 27 septembre de 9h00 à 11h00**, pour participer à l'atelier : Pourquoi choisir l'entrepreneuriat engagé ?

**Inscription gratuite :**

[www.lebooster-fontainebleau.fr/](http://www.lebooster-fontainebleau.fr/)

**2** Vous avez une idée d'entreprise engagée et vous souhaitez être accompagné dans votre démarche ?

**Du 27 septembre au mercredi 26 octobre 2022 :**

retrait et dépôt de votre dossier de candidature sur :

**[www.economie-pays-fontainebleau.fr](http://www.economie-pays-fontainebleau.fr)** pour bénéficier d'un mois d'accompagnement gratuit dans le cadre de « Boostez votre idée d'entreprise engagée »

**Mi-Novembre :**

lancement de la 2<sup>ème</sup> promotion

**Pays de Fontainebleau**  
Communauté d'agglomération

**PORTEURS DE PROJET**  
dans l'Économie Sociale et Solidaire

- Tiers-lieu
- Tourisme et itinérance
- Agriculture et alimentation
- Autres secteurs...

Vous voulez devenir un acteur engagé du territoire ? Boostez votre idée ou projet d'entreprise engagée !

**CANDIDATEZ ET PARTICIPEZ EN NOVEMBRE À UN MOIS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT :**

- Entretiens individuels
- Rencontres
- Échanges
- Ateliers collectifs

Informations :  
[www.economie-pays-fontainebleau.fr](http://www.economie-pays-fontainebleau.fr)  
[conomie@pays-fontainebleau.fr](mailto:conomie@pays-fontainebleau.fr)  
06 30 67 72 41

**DATE LIMITE : 26 octobre 2022**

En partenariat avec :  
**FRANCE ACTIVE**  
Les entrepreneurs engagés  
SEINE ET MARNE ESSONNE

## Plus d'informations :

Delphine Legrand, Pôle développement économique et touristique du Pays de Fontainebleau

[conomie@pays-fontainebleau.fr](mailto:conomie@pays-fontainebleau.fr) • 06 30 67 72 41

Jessica Reynaud, Chargée de mission accompagnement ESS chez France Active Seine-et-Marne Essonne

[jessicar@franceactive-seineetmarneessonne.org](mailto:jessicar@franceactive-seineetmarneessonne.org) • 07 71 10 10 88



## Le programme PLATO

Tout au long de cette année, la CCI de Seine-et-Marne et 4 dirigeants locaux ont animé un groupe de jeunes entrepreneurs afin d'échanger, d'être formés et de progresser ensemble. Ils ont bénéficié d'interventions d'experts ; sur des thématiques choisies par le groupe.

Découvrez leur portrait complet ici : [www.economie-pays-fontainebleau.fr](http://www.economie-pays-fontainebleau.fr)



**Fabrice Kuakuvi** est chef de projet informatique, formateur consultant et il a créé l'**Institut Kovi** en octobre 2019.

Son organisme propose des formations d'accompagnement aux technologies numériques. Il forme les agents de collectivités sur des logiciels métiers tout en mettant en place de nouvelles méthodes de travail.

Il accompagne aussi les petites entreprises dans la prise en mains des outils digitaux et les fait bénéficier de son expertise en gestion de projet.

Fabrice Kuakuvi souhaite aussi se concentrer sur le développement personnel via des sujets innovants et pratiques : conseiller et rassurer les parents sur la prise en main du numérique avec leurs enfants pour leur éviter les écueils du digital.

Les rendez-vous mensuels et les échanges permanents avec les autres participants du dispositif PLATO ont agi comme une « musculation entrepreneuriale, un ancrage dans une dynamique d'entreprise ».

[institut.kovi@gmail.com](mailto:institut.kovi@gmail.com)

**Un toit sur la Seine** est une agence de chasse immobilière créée par **Aurélie Humblot** en 2017. Aurélie accueille et renseigne les futurs acheteurs pour chercher leurs biens immobiliers : maison, appartement ou terrain à construire.



Par goût du contact et parce qu'elle aime renseigner les gens sur les différents aspects du territoire. Elle travaille aussi avec des architectes et des décoratrices.

Elle fait partie de la FCI, la Fédération des chasseurs immobiliers, gérant l'unique agence du territoire.

Elle s'est inscrite au programme PLATO pour monter en compétences et élargir son réseau.

« En tant qu'entrepreneure indépendante, je dois être multitâches et donc multi-compétente ».

« Je conseille à tous ceux qui ont un projet entrepreneurial de se mettre dans ce genre de dispositif, c'est une chance d'avoir ce type de programme. ».

[www.untoitsurlaseine.fr](http://www.untoitsurlaseine.fr)

**Abacco** est une entreprise créée par **Nicolas Gibaud** en mars 2020.

Ingénieur de formation, il aide de jeunes sociétés innovantes en Europe à obtenir des financements pour leur développement.

Abacco accompagne des entreprises de secteurs variés : santé, transport, énergie, environnement, technologies de l'information. À titre d'exemple, l'une d'elles a mis au point un système de mesure du glucose destiné aux diabétiques. Une technique innovante autorise le prélèvement sanguin à la surface de la peau, permettant ainsi d'obtenir la glycémie de manière automatisée et non invasive. Pour Nicolas Gibaud, l'apport majeur du programme PLATO, outre le réseau, c'est l'échange avec des pairs ayant des points d'intérêt proches.

« Il a été très intéressant de discuter avec eux sur des problématiques quotidiennes communes comme le recrutement, la publicité, l'orientation de l'activité ou encore la stratégie. »

Pour la suite, Abacco travaille sur sa diversification avec une nouvelle offre de service.





**Fabien Foucaud** est coach et préparateur mental, en entreprise à travers des prestations individuelles ou collectives. Ancien pompier de Paris, il travaille à Saint-Cyr formation auprès d'anciens militaires avec un passé de commandement en intervention. C'est ce tronc commun qui fait le pont avec le management de l'entreprise. Arrivé sur le territoire en 2017, il rencontre Etienne de Galbert, parrain du PLATO cette année, et découvre le centre d'affaires de

l'agglomération, les espaces de coworking, les ateliers du Booster. Il débute en organisant des dîners-conférences dont l'objectif est de réunir les gens autour d'un thème et de poursuivre la discussion autour d'un dîner. Le programme PLATO lui a apporté le réseau, des idées, l'envie de creuser les sujets abordés et a confirmé sa forte volonté de réunir et d'accompagner un groupe.  
[www.fabienfoucaud.com](http://www.fabienfoucaud.com)



**Léo Castex** est gestionnaire forestier professionnel agréé. Il a créé **HYLÉO** en juillet 2020, un bureau d'études en gestion forestière, dont l'objet principal est d'aider les propriétaires dans la gestion durable et multifonctionnelle de leur forêt en étant proche de la nature et favorisant fortement la biodiversité. Implanté à la Chapelle-la-Reine, son rayon d'activité s'étend de l'Île-de-France jusqu'à l'autre bout du pays pour des missions ponctuelles.

Avec le programme PLATO, il a essentiellement gagné un réseau solide et soudé avec qui il a appris à gérer son temps, ses priorités et comment se challenger. Il est par ailleurs suivi et conseillé par la CCI de Seine-et-Marne et fait partie du programme Entrepreneur-Leader. Les échanges avec les parrains du dispositif l'ont rassuré et lui ont permis de relativiser certaines interrogations liées à son activité.  
[www.hyleo.fr](http://www.hyleo.fr)



Installé à Bourron-Marlotte depuis 10 ans, **Nicolas Quenu** a créé les éditions du **Sabot Rouge** avec son associé en août 2018. La maison d'édition met le patrimoine à la portée de tous : aussi bien par des collections jeunesse que des collections de la question patrimoniale pour les adultes. Avec son associé, ils se sont intéressés au patrimoine local : Moret-sur-Loing,

de la mare aux Fées en forêt de Fontainebleau... Les ouvrages du Sabot Rouge sont distribués par Pollen, qui leur offre une visibilité nationale et même au-delà. Volontaire, il a senti l'intérêt de créer une synergie, un réseau pour échanger avec des entrepreneurs aux activités différentes mais pouvant apporter des éclairages intéressants par leurs expériences. Au-delà de cela, il y a l'entraide et les liens tissés cette année. Nicolas Quenu ne manque pas de projets : à venir, une série sur les villages de caractère ou encore un livre de comptines sur la forêt de Fontainebleau, ...

[www.sabotrouge.fr](http://www.sabotrouge.fr)

**Corinne Kowal** est décoratrice. Elle gère des projets de rénovation d'appartement de A à Z et propose un service clés en main, du choix du bien jusqu'à sa livraison finale.



Originaire du territoire, elle a vécu en Espagne et exercé cette activité à Madrid, pour des clients souhaitant faire de l'investissement locatif haut de gamme, avant de revenir à Fontainebleau où elle travaille désormais avec des particuliers.

Le réseau, mais aussi l'accompagnement et les échanges avec les parrains, notamment Etienne de Galbert et Kimo Boissonnier, ont été enrichissants sur de nombreuses thématiques. Le dispositif a renforcé les fondamentaux de l'entreprenariat et formé un groupe soudé amenant pourquoi pas au codéveloppement.

[www.corinnekowal.com](http://www.corinnekowal.com)



# À vos côtés pour toutes les problématiques logement

L'agglomération est pleinement investie dans les thématiques de l'habitat. La construction de documents fondateurs comme le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (page 8), le Plan Local de l'Habitat, est essentielle et l'action de terrain auprès des habitants des 26 communes est déjà en oeuvre. Besoin d'un logement social, de louer, acheter, rénover ? Trois interlocuteurs sont là pour répondre à vos besoins.

## Côté rénovation énergétique



Depuis un an, vous avez la possibilité de rencontrer un conseiller France Rénov' pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique. Ces permanences sont organisées en alternance au siège de l'agglomération au 44 rue du Château à Fontainebleau et au pôle cadre de vie, route de l'Ermitage à Fontainebleau, les mercredis après-midi.

### Calendrier des Permanences France Rénov' le mercredi après-midi

#### Au siège de l'agglomération,

44 rue du château, à Fontainebleau

- ◆ 7 et 21 septembre
- ◆ 5 et 19 octobre
- ◆ 2, 16 et 30 novembre
- ◆ 14 décembre

#### Au pôle Cadre de vie,

1bis route de l'Ermitage (à côté de la piscine) à Fontainebleau

- ◆ 14 et 28 septembre
- ◆ 12 et 26 octobre
- ◆ 9 et 23 novembre
- ◆ 7 et 21 décembre



Ces permanences rencontrent un franc succès et plus de 70 personnes ont pu être reçues depuis le début d'année. En 2021, 77 dossiers instruits ont débouché sur 31 chantiers en cours ou achevés, 26 en programmation et 20 sont différés.



Conférence rénovation énergétique par le PnrGf aux Naturiales

En mai dernier, les services de l'agglomération et les conseillers France Rénov' sont venus à votre rencontre sur un stand lors des Naturiales de Fontainebleau. Fort de ce succès, l'expérience sera renouvelée sur divers événements publics en lien avec l'environnement et les services à l'habitant.



Stand France Rénov' aux Naturiales

**Vous pouvez contacter et prendre rendez-vous avec vos conseillers France Rénov' sur le site internet [www.pays-fontainebleau.fr/francerenov](http://www.pays-fontainebleau.fr/francerenov) ou par téléphone au 01 64 98 11 79**

# Côté conseil juridique autour du logement

Une nouvelle permanence vous est proposée par L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Seine-et-Marne (Adil 77). Les conseillers ont notamment pour mission de vous informer sur les solutions de logement adaptées à votre situation (conditions d'accès au parc locatif) et de vous accompagner dans la résolution de difficultés liées au logement (habitat indigne, impayés de loyer, copropriétés fragiles et dégradées...). Les experts apportent également un conseil juridique dans la conduite de projets liés au logement (accession à la propriété, investissement locatif, évolutions législatives, contrats, financements, fiscalité...). Ces conseils sur les droits et obligations sont à destination des locataires mais également des bailleurs.

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT ?

Un conseiller de l'ADIL vous répond de manière neutre et gratuite 2 mercredis par mois au siège de l'agglo.

➤ Prenez rendez-vous au 01 60 25 11 81



adil

Pays de  
Fontainebleau  
Agglomération

## Calendrier des Permanences de l'ADIL le mercredi après-midi

Au siège de l'agglomération,  
44 rue du château, à Fontainebleau

- ◆ 14 et 28 septembre
- ◆ 12 et 26 octobre
- ◆ 9 et 23 novembre
- ◆ 14 décembre

Vous pouvez contacter et prendre rendez-vous avec vos conseillers ADIL77 sur le site internet [www.pays-fontainebleau.fr/adil](http://www.pays-fontainebleau.fr/adil) ou par téléphone au 01 60 25 11 81

En 2023 une nouvelle permanence viendra compléter l'offre conseil à destination des habitants issus de l'ancienne communauté de communes Pays de Fontainebleau (Avon, Bourron-Marlotte, Fontainebleau et Samois-sur-Seine).

# Côté logement social

L'agglomération est un lieu d'enregistrement régional des demandes de logements sociaux. Le service logement enregistre les demandes et délivre un numéro d'identification régional, sous forme d'attestation. Ce numéro unique n'est pas un numéro d'ordre, il garantit seulement que la demande de logement social est enregistrée. Il vous appartient ensuite de contacter les bailleurs sociaux dont la liste vous sera délivrée pour faire la demande spécifique de logement.

## Comment faire une demande ?

- ◆ remplir directement votre dossier sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) en joignant les pièces justificatives nécessaires.



## Bienvenue sur demande-logement-social.gouv.fr



- ◆ ou compléter le dossier Cerfa téléchargeable sur le site : [www.pays-fontainebleau.fr/logement-social](http://www.pays-fontainebleau.fr/logement-social) ou disponible à l'accueil de l'agglomération (44, rue du château à Fontainebleau) et le déposer accompagné de la photocopie de votre carte d'identité ou d'un titre de séjour valide ainsi que la photocopie des 2 derniers avis d'imposition.

7 bailleurs sociaux sont présents sur le territoire pour un total de 2 737 logements répartis sur 13 communes du territoire.



Résidence du Viaduc à Avon

Elle sera animée dans le cadre de l'animation de l'OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain) débutée avant 2017.



# Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est sur les rails

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) démarrée fin 2021 se poursuit avec l'ensemble des acteurs concernés : élus, habitants, associations, personnes publiques associées... Plusieurs ateliers thématiques et géographiques ont réuni élus et acteurs de l'aménagement. Des temps d'échanges ont été animés avec chaque commune. Ils ont participé à la co-construction du diagnostic du territoire, première pierre de ce document dont l'élaboration devrait s'achever fin 2025.

Les élus ont fait remonter des enjeux aussi bien communaux que partagés par plusieurs villages notamment :

- ◆ le développement des mobilités douces et des transports en commun ;
- ◆ la préservation des activités commerciales des centres urbains et des bourgs ;
- ◆ la prise en compte dans l'aménagement des risques de feux de forêt, ruissellement, retrait gonflement des argiles ;
- ◆ la protection des éléments naturels, paysagers et patrimoniaux (entrées de ville, cœurs d'îlots, jardins et parcs boisés, arbres remarquables, ...);
- ◆ la diversification et l'adaptation de l'offre de logements pour accueillir notamment les seniors et étudiants ;
- ◆ la préservation du caractère des villages et l'encadrement de la densification tout en diminuant la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers ;

Le PLUi, pour être approuvé, devra par ailleurs être compatible avec de nombreux documents supérieurs comme par exemple le Schéma Directeur Régional d'Île-de-France (en révision), la Charte du Parc naturel régional du Gâtinais français (en révision), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), le Programme Local de l'Habitat (PLH)...

Des réunions et ateliers élus nourriront dès la rentrée l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document constitue la clef de voûte du PLUi en définissant les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement pour formaliser un projet commun et solidaire pour le territoire. Cette étape s'achèvera par un débat en conseil municipal et communautaire au premier semestre 2023.



Comité de pilotage à la Chapelle-la-Reine



## Participez à l'élaboration du PLUi !

Le PLUi vous concerne en tant qu'habitant ou usager du territoire. Il aura des conséquences sur votre quotidien et sur votre cadre de vie. Vous pouvez consulter les documents en cours d'étude et vous exprimer au fur et à mesure de son élaboration via les différents supports prévus.

## Site internet

Le PLUi a désormais son site internet. Pour vous informer, vous documenter et vous exprimer, rendez-vous sur :

[www.plui-pays-fontainebleau.fr](http://www.plui-pays-fontainebleau.fr)



## Registres de concertation

Vous pouvez effectuer votre remarque au sein du registre de concertation en ligne ([www.plui-pays-fontainebleau.fr/sexprimer/](http://www.plui-pays-fontainebleau.fr/sexprimer/)) ou dans le registre papier disponible dans les mairies de Avon, Bois-le-Roi, Chailly-en-Bière, Ury et au siège de la communauté d'agglomération.

## Questionnaire en ligne

Exprimez-vous jusqu'à mi-septembre 2022 via le questionnaire en ligne disponible via ce QR code.





## Balades paysagères avec les habitants



Avon

L'agglomération a organisé quatre balades paysagères afin d'appréhender les attentes et sensibilités des habitants à leur cadre de vie, 4 balades paysagères ont été organisées au cours des mois de juin et juillet dans les communes de La Chapelle-la-Reine, Avon, Bois-le-Roi et Chailly-en-Bière. Ouvertes à tous, elles ont permis à environ 80 personnes de déambuler à pied dans les communes. Un parcours de 2h qui a permis d'échanger à différentes étapes sur les mobilités, le paysage, le patrimoine, l'espace public, l'habitat, les formes urbaines, l'environnement...



La Chapelle-la-Reine

Les cabinets CITADIA et AIRE PUBLIQUE qui assistent la communauté d'agglomération pour l'élaboration du PLUi ont animé ces balades. Des urbanistes et paysagistes du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement et du Parc naturel régional du Gâtinais français sont venus pour enrichir la discussion avec les habitants. Un carnet de balade illustré remis en début de parcours a permis aux personnes présentes de suivre le circuit et de s'exprimer au fur et à mesure de la balade.

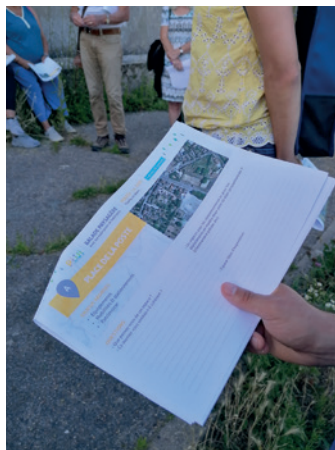


Chailly-en-Bière

## Dans les prochains mois...

Des temps d'échanges sous forme de réunions publiques notamment seront organisés pour aller à votre rencontre. Les dates et horaires seront relayés par voie d'affichage et via nos supports numériques (sites, réseaux sociaux)

L'agglomération mettra à disposition des habitants un guide pédagogique pour faciliter la compréhension de l'élaboration et le contenu de ce document primordial pour le développement du territoire.



Carnet de balade



Bois-le-Roi



Chailly-en-Bière



## Quelques chantiers en cours ou achevés

Dans le souci permanent d'améliorer le cadre de vie, l'agglomération finance et accompagne la réalisation de gros travaux en lien avec ses compétences sur les communes.

- ◆ chantier eau potable à Perthes, route de Milly, pour poser une nouvelle conduite d'eau potable et les vannes nécessaires.
- ◆ chantier eau et assainissement à Fontainebleau dans le cadre de la restructuration de la place de l'Étape.
- ◆ chantier voirie communautaire avec réfection complète de la chaussée dans le Parc d'activités de la Mare aux trois saules à Saint-Sauveur-sur-École.
- ◆ réalisation (en cours) de l'aire d'accueil des gens du voyage à Vulaines-sur-Seine.



Perthes



Fontainebleau



Saint-Sauveur-sur-École



Vulaines-sur-Seine

## L'agglomération veille à la qualité de l'eau potable

La protection de l'eau potable est un enjeu majeur de santé publique et environnemental pour les collectivités locales. Sur le territoire, plus de 30 captages alimentent le réseau via des eaux souterraines (nappes phréatiques).

Pour répondre à l'objectif de préservation de la ressource en eau, l'agglomération met en place activement des périmètres de protection de captages et des aires d'alimentation de captages qui, plus largement, englobent tout le bassin versant.

Les périmètres de protection visent à éviter les pollutions accidentelles ou ponctuelles. La zone protégée peut varier de la proximité immédiate (point de captage) à rapprochée pour prévenir la migration des polluants vers l'ouvrage de captage puis éloignée (jusqu'à plusieurs kilomètres) prenant ainsi en compte toute la zone d'alimentation du captage afin de garantir la pérennité de la ressource.

L'aire d'alimentation de captage désigne la zone en surface, sur laquelle l'eau s'infiltre ou ruisselle. Cette zone est délimitée dans le but de lutter principalement contre les pollutions diffuses (contaminants issus de produits fertilisants ou phytosanitaires

utilisés dans les pratiques agricoles, le jardinage amateur et l'entretien des espaces verts). Cet outil de protection complémentaire et réglementaire est à l'initiative du Préfet qui peut désormais identifier, une zone dans laquelle sera instauré un programme d'actions spécifiques sur la base d'un diagnostic territorial des pressions agricoles visant à protéger la ressource.

L'Agence Régionales de la Santé (ARS) assure tous les mois le contrôle de la qualité de l'eau au robinet dans votre habitation.

### NOUVEAU

Afin de faciliter vos démarches en lien avec l'eau et l'assainissement, l'agglomération met à votre disposition une interface dédiée sur le site internet autour de l'eau potable, les eaux pluviales, l'assainissement et les projets de travaux.

[www.pays-fontainebleau.fr/eau-assainissement](http://www.pays-fontainebleau.fr/eau-assainissement)

Vous pourrez par exemple remplir en ligne une demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif et trouver de nombreux documents pédagogiques et techniques autour de ces sujets.

# Les actions #Forêt Belle continuent

Depuis maintenant 5 ans, le Pays de Fontainebleau s'est emparé du fléau des dépôts sauvages s'étendant sur l'ensemble du territoire : un groupe de travail Forêt propre a été initié dès 2017 par l'Agglomération, regroupant tous les acteurs impliqués. Le renouvellement de la charte « Propreté forêt et lisière » a été signé le 12 juillet dernier.

La charte engage de nombreux acteurs aux côtés de l'agglomération : 11 signataires se sont réunis pour renouveler un engagement commun à la lutte contre les déchets en forêt et en lisière des communes.

Au cours des cinq dernières années, des actions préventives ont été menées notamment par le biais du déploiement de supports de communication et de vidéos de sensibilisation aux opérations de ramassage de déchets porté par le Smictom de la Région de Fontainebleau. Ces outils ont notamment pu être mis en avant lors des opérations citoyennes de ramassage. En tout plus de 48 opérations de ramassages, 158 points de ramassages #foretbelle sur 25 communes, près de 5 000 participations sur les 4 éditions dont des élèves des établissements scolaires du secteur et 52 tonnes de déchets collectés.



En avril dernier,  
plus de 1 000 tonnes de  
déchets collectés à la maison  
forestière, dont :



120 tonnes de déchets incinérables



200 tonnes de pneus



17 tonnes de gravats



3 tonnes d'amiante



Signature de la Charte – juillet 2022

Sur le volet curatif, plus de 300 tonnes de dépôts sauvages ont été collectés depuis 2018 par le SMICTOM de la région de Fontainebleau, grâce à un renfort opérationnel en faveur de l'ONF et l'intervention d'un camion grappin pour le ramassage des tas en forêt. Les communes, qui ne disposent pas des moyens techniques ou humains pour collecter les déchets en lisière et se rendre en déchèterie, ont pu également bénéficier de ce dispositif.

Sur l'axe répressif, des pièges photos, financés en partie par le Parc naturel régional du Gâtinais français, ont été posés et ont permis d'alimenter les enquêtes sur les dépôts sauvages, notamment de matériaux de construction : un travail en étroite collaboration avec le procureur de la République auprès du tribunal judiciaire de Fontainebleau permet la condamnation des contrevenants.

## Expression Groupe Villes Villages Forêts

Records de chaleur dans tout le pays, nombreux incendies, le changement climatique voit déjà ses effets s'appliquer à la France.

Les communes membres de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau et la CAPF elle-même doivent agir fortement aujourd'hui et pendant les décennies à venir afin non seulement de réduire la quantité de gaz à effet de serre produit, mais aussi d'adapter en profondeur notre territoire aux bouleversements en cours. Chaque décision d'urbanisme, chaque arbitrage environnemental, chaque choix économique doit être fait à la lumière de l'urgence climatique.

Trop souvent encore, les vieilles habitudes nous poussent à gérer nos communes « comme on l'a toujours fait ». A situation exceptionnelle, attitude nouvelle : chaque décideur doit avoir en tête la question environnementale en permanence et tous les conseils municipaux doivent débattre du sujet autant que possible afin que nos politiques publiques soient enfin à la hauteur des enjeux. Tous les exécutifs doivent faire appel aux experts de la question climatique car la science ne s'improvise pas et les préjugés ne doivent pas s'interposer sur le chemin des actions nécessaires. Heureusement, notre département est riche d'associations spécialisées prêtes à apporter leurs compétences.

Tous ensemble, mobilisons-nous avec force afin de préserver l'avenir de nos enfants et notre admirable patrimoine naturel.



# Les Relais Petite Enfance font leur rentrée

Les RPE, dont les activités sont à destination des professionnels de la petite enfance et des parents, ont maintenu tout l'été leurs permanences administratives pour accompagner l'accueil du jeune enfant. En cette rentrée, les projets sont nombreux.

Les ateliers d'éveil musical, le bébé gym ou encore l'initiation au yoga reprennent à compter du 19 septembre. Au-delà de l'animation du groupe de paroles en direction des Assistants Maternels, de nouvelles formations continues seront dispensées par l'association REBONDIR.

◆ « Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur » les 1 et 8 octobre à Cély

◆ « Parler avec un mot, un signe » les 8 et 15 octobre à Cély

Vous êtes professionnel de la petite enfance ? Assistant maternel, garde à domicile ? Ces formations vous intéressent ? Prenez contact avec l'animatrice RPE de votre secteur.

Ses coordonnées sont sur :

[www.pays-fontainebleau.fr/rpe](http://www.pays-fontainebleau.fr/rpe)

## Une belle récolte pour le programme « Quand les enfants céréalisent »

Ce projet, initié par le Pays de Fontainebleau avec le soutien du programme européen LEADER, s'est déroulé sur l'année scolaire 2021-2022. En plus de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux, de leur faire découvrir puis développer le lien entre la nature et l'alimentation, ce programme leur a permis de découvrir le métier d'agriculteur par le biais d'une pédagogie participative.

En effet, favoriser l'apprentissage de savoir-faire tout en mettant en valeur le patrimoine naturel local a été rendu possible grâce aux actions concrètes des intervenants de l'association 1001 Sillons et des équipes d'animation des différents accueils de loisirs (Avon, Bois-le-Roi, Samoreau, Ury et intercommunal) :

◆ Plusieurs ateliers de culture et d'entretien de parcelles agricoles, mises à disposition par les communes, ont ainsi pu avoir lieu : chaque parcelle était ainsi dédiée à la culture d'une céréale différente (blé, maïs, sarrasin, etc.).

◆ Des sorties dans les fermes et exploitation agricole du Pays de Fontainebleau ont été organisées et les enfants ont pu découvrir les différents métiers associés (agriculteur, berger) et les produits issus de la ferme.

En plus de répondre aux actions établies dans le projet de territoire, « quand les enfants céréalisent » s'est attaché à la sensibiliser les enfants au « mieux manger » et à créer des rencontres « enfance » communales et intercommunales. Le projet s'est clôturé mercredi 6 juillet par une journée intercentre qui a regroupé 173 enfants autour de différentes activités à l'accueil de loisirs d'Avon. Les enfants ont participé à un atelier smoothie de fruits et légumes frais, composé une fresque agricole, cuisiné des produits locaux et le blé planté par les enfants en octobre dernier, avec dégustation à la clé...



Un grand merci aux différents partenaires de ce projet, animé par les services économie et enfance jeunesse de l'agglomération, sans qui rien n'aurait été possible : L'Association 1001 SILLONS, les agriculteurs et exploitants locaux qui ont reçu les enfants sur leurs terres.



Journée de clôture – atelier cuisine

## Bilan des activités d'été

Les activités d'été ont bénéficié à 343 enfants et jeunes de 3 à 17 ans, correspondant à 242 familles lors de journées accueils de loisirs, mini-séjour à Samoreau et séjour en Normandie.

Dès la rentrée, l'équipe pédagogique continuera d'encourager la pratique d'activités physiques en circulation douce, dans le respect de l'environnement et par la découverte de loisirs innovants. En fin d'année scolaire, ce projet « En roue libre » donnera lieu à un évènement festif à destination des enfants, jeunes et familles des structures d'accueil du Pays de Fontainebleau.

# Les sports olympiques en 14 graffs



Graph, cour d'école de Recloses

L'ensemble des groupes scolaires, collèges et accueils de loisirs sont sollicités pour participer à la réalisation de fresques olympiques aux côtés du service jeunesse de l'agglomération. Les cours d'école ou encore les murs de bâtiments communaux accueillent les disciplines olympiques pour célébrer l'arrivée des Jeux de Paris 2024. Certaines communes font le choix de disciplines valorisant leurs habitants émérites : l'équitation pour Roger-Yves Bost à Saint-Martin-en-Bière et le plongeon pour Benjamin Auffret à Perthes.

La motivation des jeunes artistes est palpable à chaque réalisation et ils ne comptent pas s'arrêter là pour faire de l'agglomération une Terre de Jeux !

## Olympiade culturelle : « Émotions sportives au Pays de Fontainebleau »

À compter de début septembre, le parvis de la gare de Fontainebleau-Avon accueillera une toute nouvelle exposition photographique. Proposée par Fontainebleau Tourisme et réalisée dans le cadre de l'olympiade culturelle, elle sera une invitation à découvrir la beauté de l'émotion du sport au cœur de la nature.

Le Pays de Fontainebleau regorge de sites plein air pour la pratique sportive : la forêt de Fontainebleau, les bords de Seine, le Grand Parquet pour n'en citer que quelques-uns. Photographiés sur le vif par Éléonore Henry de Frahan, lors d'entraînements, les sportifs professionnels et amateurs de tous niveaux sont mis à l'honneur pour partager leurs émotions. L'exposition est en accès libre sur les mobiliers de l'espace vert face à la gare de Fontainebleau-Avon.

L'agglomération, par le biais de son office de tourisme, a candidaté à l'appel à projet de la Région Île-de-France, partenaire majeur des Jeux de Paris 2024. 75 projets ont été sélectionnés pour une programmation originale qui explore les liens entre l'art et le sport, mais aussi les valeurs communes aux arts et aux sports comme l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle, l'universalisme.

ÉMOTIONS SPORTIVES  
AU PAYS DE FONTAINEBLEAU

À partir du 3 sept 2022

### Exposition photographique

Gare de Fontainebleau-Avon [parvis]

- AVIRON
- EQUITATION
- ESCALADE DE BLOC
- GOLF
- MARCHE NORDIQUE
- NAGE EN EAU LIBRE
- TIR À L'ARC
- TRAIL
- TRIATHLON
- VTT

Photos : Éléonore Henry de Frahan, Gabriel Angot - De la Seine au Bois de Boulogne | Del. Marie Thé Bred

## Imagin'R

L'agglomération poursuit son dispositif d'aide financière à l'accès aux transports publics à destination des jeunes. L'abonnement au forfait Imagine R scolaire est ouvert aux lycéens et aux étudiants en formation post-collège (BEP ou Cap), domiciliés sur l'une des 26 communes de notre intercommunalité.

Cette aide de 72 euros allège le coût de la rentrée pour les familles. La carte Imagin'R donne un accès 7 jours sur 7 à l'ensemble des transports dans la Région Île-de-France (Transilien, bus, métro,

tramway). 700 dossiers sont traités chaque année, pour un coût d'environ 50 000 € supporté par l'agglomération.

Plus d'informations :  
01 64 70 10 80 ou  
[accueil@pays-fontainebleau.fr](mailto:accueil@pays-fontainebleau.fr)





# Une première compétition d'athlétisme nationale prometteuse

Le stade intercommunal Philippe Mahut accueillait le 17 mai dernier la première édition du meeting national d'athlétisme de Seine-et-Marne. Organisé par le Comité départemental d'athlétisme de Seine-et-Marne en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne et la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, il a rassemblé de nombreux athlètes et spectateurs.

C'est sous le soleil et avec un public venu en nombre que les athlètes ont pu concourir lors des 12 épreuves allant du javelot au triple saut en passant par le saut de haies. Le meeting s'est déroulé en trois temps ; neuf sections sportives de collèges franciliens ont ouvert la compétition dans une rencontre inter académique ; les partenaires de l'événement ont engagé 5 coureurs pour un relais mixte ; le meeting s'est tenu de 19h à 22h.

La renommée des athlètes présents, dont la marraine enthousiaste, Antoinette Nana Djimou, double championne d'Europe en heptathlon (2012-2014) et double championne d'Europe en salle en pentathlon (2011-2013), a enchanté petits et grands, novices et pratiquants aguerris. Dans les tribunes, d'anciens athlètes et des athlètes actuels de renom comme Florian Carvalho ou encore Guy Drut sont venus supporter les compétiteurs. Une place importante a été réservée au sein de la compétition au handisport et sport adapté avec un soutien enthousiaste du public lors des épreuves.

Les nouveaux outils et la modernisation de l'éclairage de la piste d'athlétisme ont contribué à la réussite de la manifestation. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 70% par le

Département de Seine-et-Marne. Le stade dispose aujourd'hui d'équipements permettant d'envisager l'accueil de compétitions de plus haut niveau et peut rayonner à l'international.

Si le stade a su accueillir un large public dans ses tribunes et abords, il a également été l'objet de la visite de délégations sportives étrangères, venues en reconnaissance des sites de l'agglomération figurant au catalogue des Centres de Préparation aux Jeux Olympiques.

Meeting d'athlétisme – Stade P. Mahut



## Un challenge aquathlon pour les futurs collégiens

Les équipes du service sport et les agents de la piscine en première ligne ont réservé une surprise à tous les élèves de CM2 avant les vacances. Durant 3 jours, 26 classes ont été accueillies à la piscine pour se dépasser et réaliser des performances collectives

et individuelles. Selon une organisation millimétrée, 500 élèves se sont succédés pour effectuer un parcours de 100 m nage libre et 1 000 m de course à pied autour de la piscine. Un grand bravo à tous les jeunes pour leurs performances sportives !



Épreuve de course à pied - parc de la piscine

### Les classes bleues

Entre avril et mai, 6 classes de grandes sections maternelles d'Avon, Fontainebleau, Samoreau et Hericy ont été accueillies à la piscine pour appréhender sereinement le milieu aquatique. Le déplacement en grande profondeur, l'équilibre, l'immersion sont pratiqués en toute sécurité pour leur permettre de réagir de manière mesurée à ce type de situation.

Les équipes de la piscine accueilleront dès la rentrée de nouvelles classes bleues, l'agglomération participant au programme national du savoir nager.





# Bienvenue au Grand Parquet



Championnat de France Saut d'obstacles – avril 2022

Cette saison aura marqué un tournant pour le Grand Parquet. L'agglomération a déjà engagé trois périodes annuelles de travaux qui lui auront permis depuis 2018 de voir toujours plus grand. Il est aujourd'hui doté de carrières olympiques et d'infrastructures de qualité. Les manifestations ont toutes connu un franc succès auprès du public venu nombreux en connaisseur ou en découverte du monde des compétitions équestres.

Le Printemps des Sports Équestres a rempli les tribunes et abords des carrières en renouant avec la tradition des Championnats de France au Grand Parquet. Les nombreuses animations organisées autour du monde hippique ont déclenché de nouvelles passions dans le jeune public.

C'est un outil de pilotage qui permet d'accompagner les structures labellisées dans une démarche et une transition globale, durable et écologique de leurs équipements et infrastructures.

La certification s'effectue sur la base de 9 thématiques, 9 leviers d'actions :

- ◆ alimentation, litière
- ◆ bien-être et soins vétérinaires
- ◆ déplacements et transports
- ◆ eau et énergie
- ◆ espaces extérieurs et paysage
- ◆ fumier et déchets
- ◆ gestion des bâtiments
- ◆ gestion des équipes et communication
- ◆ restauration

Le Grand Parquet a su capitaliser sur ses nombreux atouts : le respect des zones vertes et de la biodiversité (espaces protégés par l'ONF), une consommation raisonnée et contrôlée de l'eau grâce aux travaux engagés sur les carrières, l'obtention de la certification ZéroPhyto, l'acquisition d'un véhicule électrique pour les déplacements internes, une vigilance et une évolution de la stratégie de tri des déchets.

Deux jours pour réunir sur scène les plus grands artistes et les meilleurs espoirs, dans un cadre familial et tout public. FBLO, c'est une invitation à célébrer la musique dans toute sa diversité et faire résonner ensemble les airs qui nous ont tous bercés et ceux qui s'apprennent à trotter dans nos têtes inlassablement.

C'est ainsi que cette année nous aurons le bonheur d'accueillir au Grand Parquet Christophe Maé, Calogero, Jérémy Frerot, La Femme, Bilal Hassani, L.E.J, Gaumar et Pas Sages.



L'équipe du Grand Parquet est fière d'avoir obtenu le **label EquuRES** !

Ce label est la seule démarche de qualité en faveur de l'environnement et du bien-être animal spécifiquement développée pour les structures équines.

**FBLO** revient les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 au Grand Parquet de Fontainebleau pour sa deuxième édition !

FBLO c'est le festival qui célèbre les trésors de la chanson française, dans le plus beau des écrins : le Grand Parquet.



Suivez l'actu du Grand Parquet : [www.grandparquet.com](http://www.grandparquet.com)

[f @GrandParquet](#) [@ le-grand-parquet](#)



# Venez à la rencontre de votre agglomération

Mois de l'Entreprise Sociale et Solidaire

## Septembre

7 France Rénov'

14 France Rénov'  
ADIL

20 Booster  
Comment construire sa stratégie digitale ?

21 France Rénov'

27 Booster  
Pourquoi choisir l'entrepreneuriat engagé ?

28 France Rénov'  
ADIL

29 Conseil communautaire

## Octobre

5 France Rénov'

11 Booster  
Comment intégrer les enjeux de la transition écologique dans mon business plan ?

12 France Rénov'  
ADIL

18 Booster  
Comment s'associer ?

19 France Rénov'

26 France Rénov'  
ADIL

## Novembre

2 France Rénov'

9 France Rénov'  
ADIL

15 Booster  
Prévenir et gérer ses impayés

15 Les Rencontres économiques

16 France Rénov'

22 Booster  
Comment réaliser son étude de marché ? impayés

23 France Rénov'  
ADIL

30 France Rénov'

## Décembre

6 Booster  
Embauche d'un premier salarié

7 France Rénov'

13 Booster  
Locataire ou propriétaire ?

14 France Rénov'  
ADIL

15 Conseil communautaire

21 France Rénov'

Mardis du BOOSTER

Permanences ADIL

Conseils communautaires

Permanences France Rénov'



**Pays de Fontainebleau**  
Communauté d'agglomération

44, rue du Château  
77300 Fontainebleau  
tél. 01 64 70 10 80  
accueil@pays-fontainebleau.fr  
www.pays-fontainebleau.fr